



CAISSE DES ECOLES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE DE LA CAISSE DES ECOLES

Séance du 6 Décembre 2023

Accusé de réception en préfecture
091-269101531;20231206-CE-DEL-2023-17-DE
Date de télétransmission : 13/12/2023
Date de réception préfecture : 13/12/2023

CE-DEL-2023-17

OBJET : Budget principal 2023- Passage à la nomenclature M 57

L'an deux mille vingt trois, le 6 Décembre, à 17h00, le comité de la Caisse des Ecoles dûment convoqué s'est réuni à la Maison de l'Enseignement, sous la présidence de Mme Marie-Claude GIRARDEAU, Vice-Présidente.

Etaient présents : Mme Marie-Claude GIRARDEAU, Mme Françoise PYBOT, Mme Paola LEROY, Mme Nathalie PABOUDJIAN, M. Joël NOLLEAU, Mme Inès BERMUDEZ, Mme Emilie ANDRE, Mme Elodie SORTON.

Etait absent représenté : M. Franck MARLIN représenté par Mme Marie-Claude GIRARDEAU

Etaient absentes excusées: Catherine DERHORE (représentante de l'éducation nationale), Mme Sabah AÏD, Mme Mariam SY, Mme Fatos KEBELI.

Etaient absentes : Mme Khadija ET-TAÏB, M. Fouad EL M'KHANTER,

Le comité d'administration de la Caisse des Ecoles,

Vu le Code de l'Education,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriale notamment les articles L1612-1 à L1612-20 concernant l'adoption et l'exécution des budgets,

Vu l'arrêté du 21/12/2022 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux collectivités territoriales,

Vu l'avis favorable du Trésorier comptable d'Étampes en date du 17/11/2023,

Vu les statuts de la Caisse des Ecoles du 1er avril 2019,

CONSIDERANT l'obligation pour la commune de changer de nomenclature comptable à compter du 1^{er} janvier 2024,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Le comité,

Décide,

D'adopter la mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable M57 à compter du 1^{er} janvier 2024,

De conserver un vote par nature et par chapitre globalisé à compter du 1er janvier 2024

D'autoriser le Président ou son représentant délégué à signer tout document permettant l'application de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que susdits et ont signé les membres présents.

Marie-Claude GIRARDEAU
Vice-Présidente de la Caisse des Ecoles



Certifié exécutoire, compte tenu de la publication 14/12/2023